

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 28 FEVRIER 2017 : DELIBERATION N° 4

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées

Affaire suivie par **Claudine LATOUCHE**

☎:03.27.53.75.32

Réf.: **CL / JR / I TOUBEAUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 20 FEVRIER 2017

L'an deux mille DIX-SEPT, le vingt-huit février à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - A.NEZZARI - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - F. TRINCARETTO - J-Y.HERBEUVAL - M-P.ROPITAL - F.FEKIH - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - B FEDELI - L-A.DE BEJARRY

EXCUSE(S) AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-Christine MORETTI (à Arnaud DECAGNY)

Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY)

Pascaline MATAGNE (à Bernadette MORIAME)

Frédéric LEFEBVRE (à Corine DEMOUSTIER)

Naëlle TAJDIRT (à Jean-Pierre COULON)

Fatiha FEKIH (à Nathalie MONTFORT)

EXCUSE(E)S :

Jean-Yves HERBEUVAL - Sylvie ZATAR - Xavier DUBOIS

ABSENT(E)S :

Abdelhakim NEZZARI -

SECRETAIRE DE SEANCE : Nicolas LEBLANC

OBJET N° 7 : Demande de subvention auprès de la Région pour la création d'un plateau sportif multisports au sein du quartier Présidents - Pont de Pierre, dans le cadre du Contrat de Ville 2017.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles :

- L.1111-10 relatif au financement des projets,
- L.2331-4 et L.2331-6 relatifs aux recettes du budget communal,

Vu la délibération n° 367 du 28 mai 2015 du Conseil Communautaire de la C.A.M.V.S relative à l'adoption du contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'Agglomération de Maubeuge,

Vu l'avis favorable de la Commission « Démocratie Participative, Centres Sociaux, Fêtes et Sports » en date du 18 janvier 2017,

Considérant que, dans le cadre de la programmation Contrat de Ville 2017, la Ville souhaite investir dans la création d'un plateau sportif multisports au sein du quartier Présidents-Pont de Pierre,

Que l'objectif poursuivi par la Ville est de :

- pallier au manque d'équipements sportifs structurant au sein du quartier Présidents - Pont de Pierre,
- répondre à une volonté d'accéder à une pratique sportive libre en développant ainsi une prise de conscience citoyenne,

Que ce projet s'inscrit dans une des orientations du Contrat de Ville 2015-2020 intitulée « améliorer le cadre de vie pour une meilleure appropriation des habitants de leur quartier et de leur habitat »,

Considérant que la Création d'un plateau multisports au sein du quartier Présidents - Pont de Pierre permettra à environ 1 500 jeunes, âgés de 6 à 25 ans, d'accéder à la pratique du sport.

Considérant le règlement d'intervention de la Région Haut de France, fixant la part de cofinancement à la charge de la commune à hauteur de 30%

Que par conséquent, la ville de Maubeuge devra supporter une part minimale de 30 % en tant que maître d'ouvrage du projet.

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal :

- D'approuver le projet de création d'un plateau sportif multisports au sein du quartier Présidents-Pont de Pierre,
- D'autoriser les dépenses afférentes dans le cadre du budget communal,
- De solliciter une subvention auprès des services de la Région au titre des crédits spécifiques Politique de la Ville, au taux le plus élevé possible,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document et engagement relatif à une demande de subvention auprès de la Région.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Approuve** le projet de création d'un plateau sportif multisports au sein du quartier Présidents-Pont de Pierre,
- **Autorise** les dépenses afférentes dans le cadre du budget communal,
- **Sollicite** une subvention auprès des services de la Région au titre des crédits spécifiques Politique de la Ville, au taux le plus élevé possible,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tout document et engagement relatif à une demande de subvention auprès de la Région.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

